

**VILLE-MARIE,
PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE
LUNDI 23 JANVIER 2017**

À la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Bruyère, à dix-neuf heures trente minutes;

à laquelle session sont présents :

M ^{mes} Claudine Laforge Renelle R.-Lessard	Ghyslaine Morin-Jolette
MM. Renald Baril Jonathan Jensen-Lynch Pierre Rivard	Denis Beauvais Denis Paquet

Tous commissaires formant quorum sous la présidence de M. Pierre Rivard.

M^{mes} Célia Vincent-Cadieux et Marie-Josée Girard représentant le comité de parents sont présentes.

M. Jean-François Trahan représentant le comité EHDA est présent.

La commissaire Hélène Nickner est absente.

Assistent également à cette séance :

MM. Éric Larivière, directeur général
Richard Provencher, dir. des Services des ressources humaines et financières
Joël Fleury, dir. du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
Claude Lemens, directeur du Service des technologies de l'information
M^{mes} Josée Pelchat, secrétaire générale
Nicole Lavoie, directrice des Services éducatifs et complémentaires
Marie Luce Bergeron, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Le président déclare la réunion ouverte.

CC-2017-3185

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

(Aucune question)

CC-2017-3186

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2016

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux commissaires en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par la commissaire Renelle R.-Lessard et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

CC-2017-3187

NOMINATION À LA DIRECTION ADJOINTE DES ÉCOLES DE LAVERLOCHÈRE – SAINT-JOSEPH DE NOTRE-DAME-DU-NORD – SAINT-BRUNO-DE-GUIGUES

Conformément à l'article 96,8 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la direction adjointe de l'école est nommée par la Commission scolaire selon les critères de sélection qu'elle établit après consultation du conseil d'établissement;

Conformément aux dispositions du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, qui déterminent les exigences minimales liées au poste de cadre d'école;

Il est proposé par le commissaire Renald Baril et résolu unanimement de nommer M. Jean-Marcel Ndumbi-Tshingombe à la direction adjointe des écoles de Laverlochère – Saint-Joseph de Notre-Dame-du-Nord et Saint-Bruno-de-Guigues à compter du 9 janvier 2017.



LUNDI 23 JANVIER 2017 (suite)

ÉCHÉANCIER DE L'ORGANISATION SCOLAIRE 2017-2018

La directrice des Services éducatifs présente l'échéancier scolaire 2017-2018 documenté dans le tableau DSE-1617-05.

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

Le directeur du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines. Document DSRH-1617-05.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le directeur général fait le point sur le projet de développement de la formation professionnelle.

SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Le directeur général mentionne que du 5 au 11 février se tiendra la semaine des enseignantes et des enseignants.

SEMAINE DE LA « PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE »

Les journées de la persévérance scolaire se vivront du 13 au 17 février. Les activités planifiées par le comité local en persévérance scolaire sont présentées.

ACTION COLLECTIVE FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Une présentation est faite concernant l'évolution du dossier dans l'action collective au sujet des frais chargés aux parents.

COMITÉ POUR CONTRER L'EXODE À TÉMISCAMING

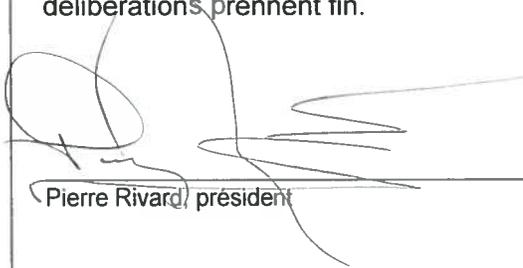
Le directeur général donne de l'information au sujet d'un comité formé à Témiscaming dans le but de travailler pour contrer l'exode.

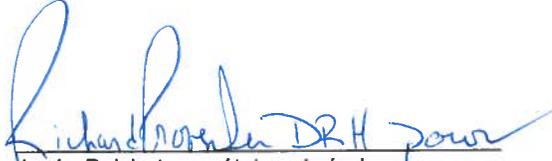
COMITÉ PLÉNIER

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par la commissaire Renelle R.-Lessard et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisé vingt-et-une heures vingt minutes lorsque les délibérations prennent fin.

CC-2017-3188


Pierre Rivard, président


Josée Pelchat, secrétaire générale